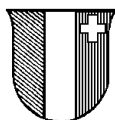


LOIS ET DECRETS PUBLIES DANS LA FEUILLE OFFICIELLE

Feuille officielle numéro 11, du 14 mars 2025

Non soumis au référendum



Décret concernant la recevabilité matérielle de l'initiative législative populaire cantonale « Pour augmenter les déductions fiscales pour l'assurance-maladie »

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,

vu l'article 40 de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst. NE), du 24 septembre 2000 ;

vu l'article 107 de la loi sur les droits politiques (LDP), du 17 octobre 1984 ;

sur la proposition du Conseil d'État, du 24 juin 2024,

décète :

Article unique L'initiative législative populaire cantonale « Pour augmenter les déductions fiscales pour l'assurance-maladie », conçue sous la forme d'un projet rédigé, est déclarée recevable.

Neuchâtel, le 18 février 2025

Au nom du Grand Conseil :

La présidente,
M.-C. FALLET

Le secrétaire général,
M. LAVOYER-BOULIANNE